



Centre de soins de suite  
et de réadaptation

LA LOUVIÈRE



# Livret d'Accueil

Senones - VOSGES

☎ 03 29 51 66 66  
web : [www.lalouviere.fr](http://www.lalouviere.fr)

# Bienvenue

Centre de soins de suite  
et de réadaptation

## LA LOUVIÈRE



**La direction et le personnel de l'Établissement  
vous souhaitent la bienvenue  
et vous remercient de votre confiance**

Ce livret d'accueil a été réalisé avec la participation des personnels soignants, médicaux et administratifs pour vous aider à mieux connaître notre établissement et à faciliter votre séjour et vos démarches.

L'hospitalisation n'est jamais un moment facile, mais soyez assurés que nos équipes médicales soignantes et hôtelières mettent tout en oeuvre pour que vous puissiez bénéficier de soins et de services de qualité.

**Nous vous souhaitons un prompt et complet rétablissement**

# Sommaire



<b>Bienvenue</b> .....	1
<b>L'établissement</b>	
Présentation générale .....	4
Le cadre de vie .....	5
<b>La prise en charge du patient</b>	
Formalités administratives .....	6
Secteur médical .....	7
Le personnel soignant .....	8-9
La sortie .....	10
<b>Votre séjour à Louvière Haute</b>	
Plan du bâtiment .....	12
La chambre .....	13
Les repas .....	13
Relations avec l'extérieur .....	14
Pour un séjour plus agréable .....	15
Autres informations .....	15
<b>Votre séjour à Louvière Ville</b>	
Plan du bâtiment .....	18
La chambre .....	19
Le repas .....	19
Relations avec l'extérieur .....	20
Pour un séjour plus agréable .....	21
Autres informations .....	21
<b>Informations annexes</b>	
Les droits du patient .....	22-23
Les devoirs du patient .....	24
Autres informations .....	25
La charte du patient .....	26
Localisation .....	27





**L**a Louvière se situe à Senones au centre de l'ancienne capitale de la Principauté de Salm, une dynastie des Princes de Salm, qui ont fait de cette région un petit État indépendant enclavé dans le royaume de France et réuni sous la République en 1793.

**S**enones dispose d'un patrimoine riche et attrayant, comprenant une ancienne abbaye, une église du XVII<sup>e</sup>, 2 anciens châteaux des Princes de Salm.

Dans la ville de SENONES nous retrouvons plusieurs banques (crédit agricole, caisse d'épargne), un proxy, un magasin de vêtement (triangle), de nombreuses boulangeries (Jacques, Amandine, Valério).

La Louvière est composée de deux sites hospitaliers classés dans la catégorie A qui sont agréés par les caisses d'assurance maladie et les différentes mutuelles.

### LOUVIERE HAUTE :

Un nouveau pavillon de quatre étages regroupant l'ensemble des différents services est ouvert depuis 1999. Ce site compte 35 chambres particulières ainsi que 8 chambres à 2 lits, toutes d'un très grand confort. Une bibliothèque et un salon offrent des lieux de détente propices au repos.



### LOUVIERE VILLE :

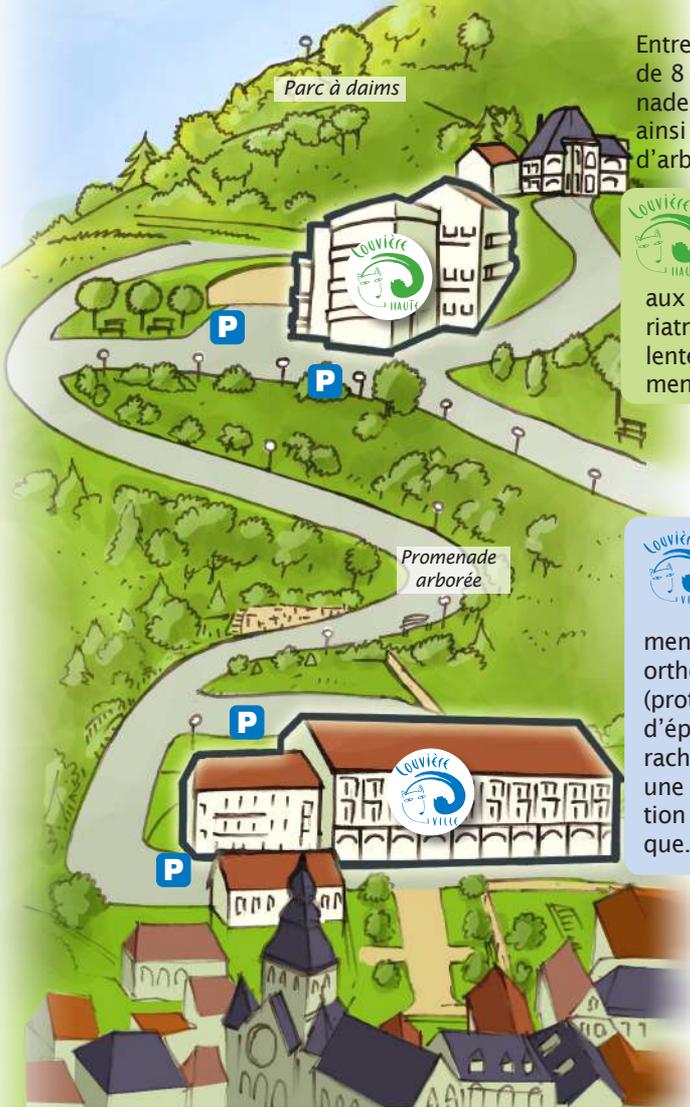
Depuis janvier 2005, une annexe est ouverte avec un nouvel établissement situé à 200 mètres de Louvière Haute. Il comprend un service de 30 chambres particulières, un plateau technique de rééducation et de réadaptation fonctionnelle, des services médicaux, un service de restauration et des salons de détente.



Promenade aménagée dans le parc arboré qui sépare les 2 sites de la Louvière

Le centre de soins de suite et de réadaptation la Louvière, est situé entre 320 et 350 mètres d'altitude à flanc de coteau sur le versant sud de Senones.

Entre les deux sites, un vaste parc de 8 hectares aménagé en promenade accueille un parc à daims, ainsi que de nombreuses essences d'arbres.



**Louvière Haute :**

 Ce service est consacré aux pathologies médicales, gériatriques, aux médecines polyvalentes, addictologiques et santé mentales.

**Louvière Ville :**

 Ce service est essentiellement consacré à la réadaptation orthopédique et traumatologique (prothèses de hanches et genoux, d'épaules, fractures, interventions rachidiennes...), avec également une prise en charge en réadaptation neurologique et rhumatologique.





Une caution vous sera demandée :

- pour les clés de votre chambre
- pour l'utilisation de casque audio
- pour l'entendeur à linge

### Frais d'hospitalisation

**L**e jour de votre départ, vous devrez, en fonction de votre couverture mutuelle, vous acquitter du montant des frais d'hospitalisation, à savoir :

- le ticket modérateur
- le forfait journalier
- le supplément chambre particulière

L'ensemble des tarifs et suppléments sont affichés dans le bureau d'accueil à Louvière Haute et Louvière Ville.

Les bulletins de situation vous seront délivrés à votre demande au bureau accueil aux heures d'ouverture.

### Admissions et cautions

**L**es admissions au centre de la Louvière ont lieu du lundi au vendredi sauf les jours fériés. Vous devez passer par l'accueil pour effectuer les démarches administratives et présenter les pièces.

#### Pièces et documents à fournir :

- **Votre carte d'identité ou votre passeport ou votre livret de famille,**
- **Votre carte vitale,**
- **Votre carte de mutuelle ainsi que les conditions de prise en charge,**
- **Une attestation CMU en cours de validité,**
- **Tout document traduisant une situation particulière.**

### Dépôt d'argent et de valeurs

**N**ous vous recommandons de ne conserver ni argent, ni objet de valeur durant votre séjour. Il est préférable de les laisser à votre domicile ou de les confier à une personne de confiance désignée par vos soins. Le cas échéant, vous avez la possibilité de les faire déposer au coffre de l'administration. Vous devez alors signer un reçu, conservé dans votre dossier, pour chaque retrait effectué.

L'équipe paramédicale vous accueille et vous mène à votre chambre. Selon votre état de santé et de mobilité, une visite des lieux peut vous être proposée.

Avec l'aide du médecin, l'infirmière ou l'aide soignante constitue ensuite avec votre aide :

- votre dossier médical
- votre ordonnance
- votre régime alimentaire
- vos habitudes de vie, ...

Le personnel hospitalier se tient aussi disponible à vos côtés pour vous expliquer notamment le fonctionnement du centre, répondre à vos questions et vous aider à ranger vos effets personnels si vous le souhaitez.

Une consultation médicale sera ensuite effectuée. Pensez à vous munir, dans la mesure du possible, de :

- Votre carnet de santé
- Votre dossier médical (carte de groupe sanguin, examens de laboratoire, radiographies...)



## Médicaments

À votre entrée, les médicaments en votre possession seront à remettre au personnel paramédical et qui les détruira. Une prescription médicale sera établie dès votre arrivée. Il vous sera demandé de la respecter scrupuleusement.

Dans le cas où des patients seraient tenus de prendre des médicaments pour une affection autre que celle qui a motivé leur hospitalisation, ils doivent impérativement en aviser le médecin qui les suit.

Lors de votre sortie, des médicaments vous seront délivrés vous permettant ainsi d'assurer temporairement le suivi de votre traitement.

Une ordonnance du médecin pourra éventuellement vous être remise.

## Durée du séjour

Votre type de prise en charge détermine la durée de votre séjour au sein de l'établissement. Selon votre état de santé et avec votre accord, le médecin peut décider de prolonger la durée initiale de votre séjour.

En outre, l'autorité de l'établissement se réserve le droit d'écourter, voire d'interrompre votre prise en charge en cas de non respect des règles de vie de l'établissement (attitude désobligeante ou irrespectueuse, détention de produits illicites, ...).



## ■ Les médecins



Assurent l'ensemble des activités médicales.

## ■ La cadre de santé



Responsable de l'organisation de l'établissement, coordonnent les soins qui vous sont dispensés.

## ■ Les APA (Activité Physique Adaptée)

Conçoit des programmes spécialisés en fonction des attentes, besoins et capacités du patient, dans l'objectif d'améliorer son état de santé.



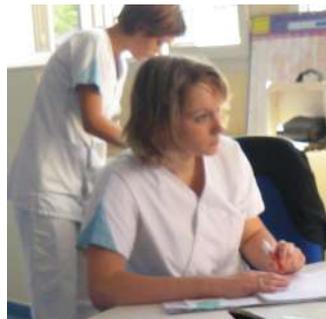
## ■ Les infirmiers (ères)

Assurent les soins infirmiers et les ateliers thérapeutiques.



## ■ Les Kinésithérapeutes

Assurent la rééducation et la réadaptation fonctionnelle.



## ■ Les aides soignant(e)s

Assurent, sous la responsabilité de l'infirmier, les soins d'hygiène et de confort : toilette, réfection des lits, aide aux repas. Ils effectuent aussi le nettoyage et la désinfection quotidienne des matériels et accessoires médicaux.



## ■ Les agents des services hospitaliers



Assurent l'entretien des locaux hospitalier : Chambres, sanitaires, circulations et mobiliers.



En collaboration avec l'aide soignant(e), ils participent à l'accueil et à la distribution des repas et des bouteilles d'eau.



Assurent le nettoyage et l'entretien des locaux au service restauration

**P**euvent aussi collaborer à votre prise en charge : un animateur.  
L'ensemble du personnel est à votre disposition et vous accompagne tout au long de votre séjour.

L'équipe qui vous prendra en charge sera à votre écoute pour répondre à l'ensemble de vos besoins et prendre avec vous les meilleures décisions concernant votre santé. Par leurs valeurs humaines et leurs compétences multiples, le médecin et l'ensemble des personnels auront le soucis d'assurer la qualité et la sécurité de vos soins.

## Direction

V. PRESSAGER, Directeur.

## Médecin coordinateur :

Docteur O. DRANESAS,  
Médecine polyvalente.

## Diplômes :

- DU Maladie de l'obésité
- D.I.U. Etude et Prise en charge de la douleur
- Education thérapeutique du patient
- DU Activité Physique Adaptée

## Médecin adjoint :

Docteur A. DIETLE,  
Médecine polyvalente.

## Docteur E. JOLY

Médecine polyvalente.

## Médecin attaché :

Docteur J. PELTIER,  
Département d'Information Médicale

## Cadre de santé :

Mme C. PRESSAGER

## Psychologue clinicienne :

Mme V. CREPET  
Mme F. PARISSÉ

## Assistante de service social :

Mme C. PIERREL

## Kinésithérapeutes :

M. S. ROESCH  
Mme E. PHILIPPE  
Mme E. SCHIEFFER  
M. M. ANDRE  
M. L. COQUET

## Activité physique adaptée :

Mme A. GROSDIDIER  
Mr A. VALENCE  
Mr C. MAUFROIS

## DIETETICIEN(ES) :

Mme M. CUNIN  
M. C. MAUFROIS

## Répartition des pathologies

La Louvière propose des soins en :

- Gériatrie (maladies chroniques, syndromes poly algique, maladies neurologiques, oncologie...)
- Appareil locomoteur (prothèse de hanche, de genou...)
- Santé mentale
- Conduite addictive (alcool, tabac, toxicomanies, dépression...)
- Digestion et métabolisme
- Cardiologie
- Respiration

Une convention d'établissement lie le SMR La Louvière avec le CHG de Saint Dié, permettant un accès rapide au plateau technique et aux soins d'urgence.

Au total l'établissement est lié avec 6 Centres Hospitaliers, 2 EHPAD, et 6 centres spécialisés par une Convention.

## Paramédical

L'équipe paramédicale est composée d'infirmières, d'aides soignantes, de kinésithérapeutes, d'assistante sociale, de psychologues, et d'agents de service hospitalier. Les infirmières assurent une couverture permanente des soins (24h24) avec service de nuit. Leur formation est en outre complétée par des compétences dans différents domaines dont l'animation d'ateliers de relaxation, de musicothérapie, d'éducation thérapeutique et la conduite d'entretiens individuels.

## Autres activités

Activités physiques (promenade, ping-pong, yoga, Badminton...), jeux d'adresse (pétanque, fléchettes, ...) et activités manuelles (peinture, pyrogravure, mandala, collier, ...)



La date de sortie est fixée avec votre accord par le médecin chargé de votre prise en charge.

La veille, il vous sera demandé de vous présenter au bureau d'accueil à 9h00 afin d'effectuer les modalités de sorties (transport, remise des papiers, bulletin de situation...).

En cas de sortie contre avis médical, il vous sera demandé de signer une décharge dégageant l'établissement de toute responsabilité. Votre médecin traitant en sera alors avisé.

### **Avant de quitter le Centre, n'oubliez pas :**

- de retirer les objets et valeurs déposés au coffre.
- de déposer l'enquête de satisfaction qui vous a été remise par la secrétaire à l'accueil, après y avoir répondu avec soin. Celle-ci nous permettant en effet d'améliorer nos services.

Si vous êtes mineur, la sortie ne peut se faire qu'en présence d'un parent ou d'un tuteur.



Centre de Soins de Suite et de Réadaptation  
**La Louvière**

**QUESTIONNAIRE  
DE SORTIE**





Le site  
**LOUVIERE HAUTE**  
compte 51 lits

### Niveau 4



- Chambres 400 à 403

### Niveau 3



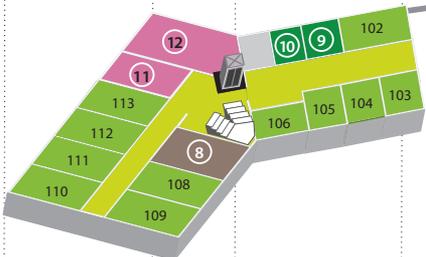
- Chambres 300 à 314
- 19 Salon Rouge Détente / Bibliothèque
- 20 Salle laverie/repassage à destination des patients

### Niveau 2



- Chambres 200 à 213
- 13 Salle de réunions / Animations
- 14 Bureau Psychologue / Animateur Sportif
- 15 Galerie - Salon Détente / Animations
- 16 Salle à manger / Sanitaires H/F
- Distributeurs Boissons Chaudes/froides
- 17 Espace clos fumeur
- 18 Square Pascal Letang / Animations / Détentes

### Niveau 1



- Chambres 102 à 113
- 8 Salon Bleu Détente / Entretien Diététicienne / Psychologue
- 9 Bureau du médecin
- 10 Salle de consultation
- 11 Pharmacie
- 12 Infirmerie

### Niveau 0

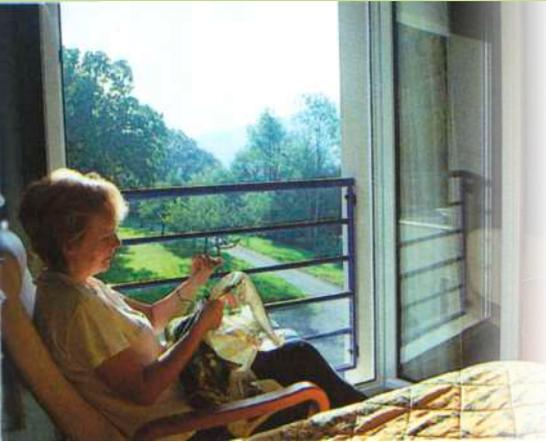


- 1 Secrétariat
- 2 Direction
- 3 Bureau Qualité
- 4 Bureau d'accueil
- 5 Kinésithérapie
- 6 Sanitaires hommes, femmes et handicapés
- 7 Distributeur à boissons
- Salle d'attente



- Point de Rassemblement Extérieur

**ENTRÉE PRINCIPALE**



## Les repas

Les repas sont servis en chambre,

- Petit déjeuner entre 7h30 et 8h00
- Déjeuner à 12h00
- Goûter à 16h00 (en salle de restauration, uniquement des boissons chaudes)
- Dîner à 18h00

Ces repas se veulent variés et sont élaborés sur place par toute une équipe de cuisiniers avec des produits de qualité.

Les régimes imposés par votre état de santé tiennent compte des prescriptions du médecin.

## La chambre

Chacune d'elles, à un ou deux lits, bénéficie d'un confort hôtelier soigné et d'équipements de qualité. Chaque chambre étant notamment dotée de sanitaires (douche, lavabo et W.C.), d'une télévision et de téléphone individuel, assurant un agréable séjour.

## Le prix des chambres

Prix des chambres			
	Grand chambre seule	Petite chambre seule	Chambre double
<b>Avec mutuelle</b>	60,00 €	36,00 €	X
<b>Sans mutuelle</b>	36,00 €	20,00 €	X
<b>Forfait journalier</b>	20,00 €	20,00 €	20,00 €

## Les à la demande

- Ligne téléphonique avec numéro d'appel direct
- Forfait multimédia (téléphone, télévision wifi)
- Chambre particulière avec clé
- Hébergement et repas pour les accompagnateurs



### ■ Visites

Les visites sont autorisées tous les jours de 13h30 à 18h25 (et pendant les repas pour les accompagnants qui mangent sur place), sauf avis médical. En fonction de votre état de santé, il peut être demandé aux visiteurs de respecter certaines consignes particulières d'hygiène et de sécurité.

### ■ Forfait Multimédia

Ce forfait comprend la télévision, les appels vers les fixes et mobiles ainsi que des identifiants personnels pour accéder au Wifi. Il coûte 30 euros, aucune prestation n'est dissociable.

Le standard est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h :  
03 29 51 66 66

### ■ Courrier

Vous pouvez envoyer et recevoir du courrier. Il est à venir chercher à l'accueil à partir de 13h30. Le courrier est à déposer dans la boîte à lettres du hall d'accueil avant 17h du lundi au vendredi. Si vous ne pouvez vous déplacer, le personnel paramédical s'en chargera.

### Pour les réceptions de courrier :

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation  
La Louvière

Nom du patient – Numéro de Chambre  
48, Rue Charles Claudel  
88210 SENONES

Tout courrier ne permettant pas d'identifier le destinataire (nom, n° de chambre, ...) sera ouvert par la secrétaire puis remis au patient concerné dans les plus brefs délais.

### ■ Permissions de sortie

Toute sortie dans l'enceinte de l'établissement ne nécessite pas d'autorisations particulières. En revanche, si vous souhaitez quitter momentanément l'établissement, vous êtes dans l'obligation de demander des permissions à la journée ou exceptionnellement pour le Week End. Vous devrez alors, si possible 2 jours avant votre sortie provisoire, en aviser l'infirmerie qui vous demandera d'indiquer, entre autre, le motif de la sortie, ainsi que l'horaire du retour prévu.

Seulement un repas à l'extérieur de l'établissement par semaine est autorisé.

Si vous prévoyez de passer une nuit en dehors du centre, votre sortie provisoire nécessite l'accord du médecin.

### ■ Conditions d'hébergement et prestations hôtelières des proches

A Senones, à 2km de La Louvière, le Clos Malpré vous propose un hébergement de qualité pour recevoir votre famille qui souhaitant séjourner un ou plusieurs jours auprès de vous. Sur réservation et selon les disponibilités, vos proches pourront être hébergés dans un agréable petit appartement ou en chambre meublée et décorée, et pourront prendre leurs repas avec vous au restaurant de la Louvière. Les tarifs liés à l'hébergement sont affichés dans le bureau d'accueil.

## Pour un séjour plus agréable...

### ■ Télévision/animations et détente

Votre chambre est équipée d'une télévision fixe avec télécommande.

Sont aussi à votre disposition :

- une bibliothèque, comportant un large panel d'ouvrages (romans, revues, ...)
- une salle de détente pour les moments calmes (musique ou lecture)

### ■ Distributeurs

Des distributeurs de boissons fraîches et de boissons chaudes sont à votre disposition au rez de chaussée et au 2<sup>ème</sup> étage.

### ■ Prestations extérieures : pédicure, coiffeur, ...

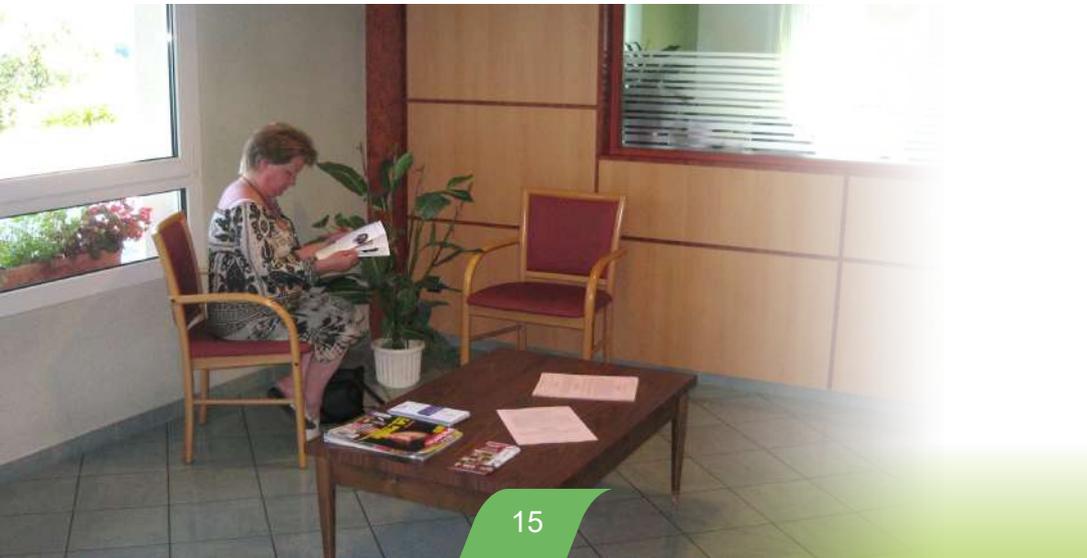
Lors de votre séjour, il vous est possible de solliciter les services d'un pédicure et d'un(e) coiffeur(se) (coiffure, maquillage, épilation, ...). Les rendez vous sont à prendre au bureau d'accueil aux heures d'ouverture.



### ■ Promenade aménagée dans le parc arboré

Le centre est implanté dans un site remarquable à flanc de coteau sur le versant sud de Senones.

Entre les deux sites, un vaste parc de 8 hectares aménagé en promenade accueille un parc à daims, ainsi que de nombreuses essences d'arbres.





## Autres informations

### ■ Linge

Le Centre la Louvière n'assure pas le blanchissage de votre linge personnel. En revanche, une machine à laver, un étendage à linge ainsi qu'un fer et une planche à repasser sont à votre disposition à la lingerie située au 3<sup>ème</sup> étage. Pour le fonctionnement de la machine à laver, nous proposons un jeton avec lessive à 3 euros, disponible au bureau d'accueil, ainsi que des jetons pour le sèche linge à 2 euros.

### ■ Effets personnels

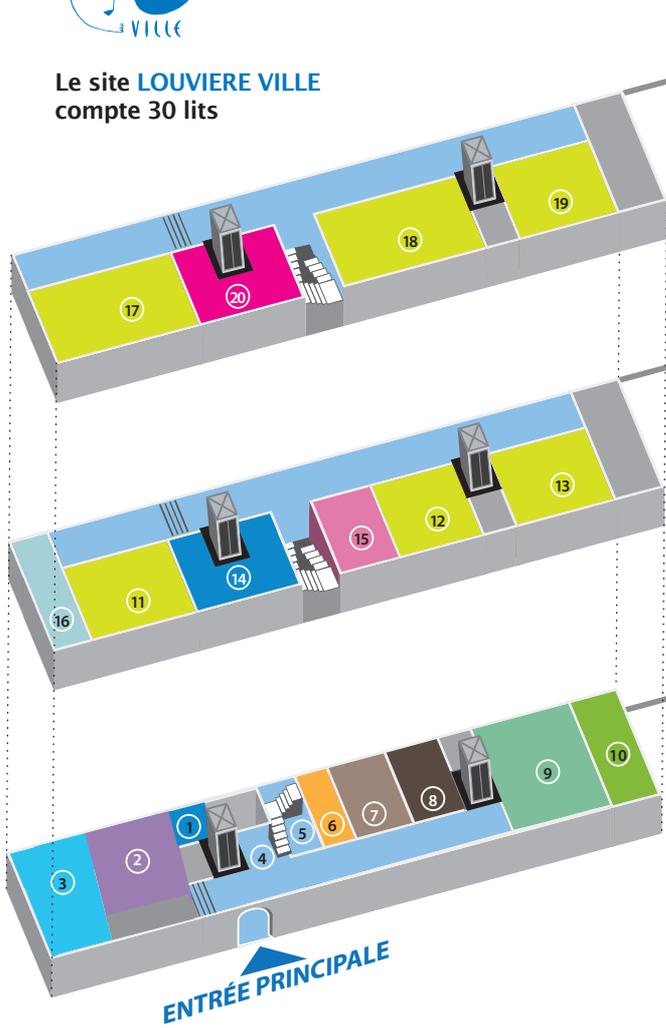
Pour votre admission dans l'établissement, vous êtes tenu(e) d'apporter vos effets personnels (tenue de journée, pyjama, robe de chambre,...) et votre nécessaire de toilette. De plus, il vous sera systématiquement demandé de ne pas rester en pyjama ou robe de chambre et de vous habiller pour la journée.







Le site **LOUVIÈRE VILLE**  
compte 30 lits



### Niveau 2

- 17 Chambres 601 à 606
- 18 Chambres 607 à 612
- 19 Chambres 613 à 616
- 20 Salon détente

### Niveau 1

- 11 Chambres 501 à 506
- 12 Chambres 507 à 510
- 13 Chambres 511 à 514
- 14 Bureau médecin  
Salle de consultation
- 15 Pharmacie / Infirmier
- 16 Local Laverie

### Niveau 0

- 1 Bureau Accueil  
Salle d'attente
- 2 Salle de Kinésithérapie
- 3 Pôle SSR de Jour
- 4 Distributeur de boissons chaudes
- 5 Sanitaires hommes, femmes et handicapés
- 6 Bureaux Administratifs
- 7 Bibliothèque / Détente  
Distributeur de boissons fraîches / "en-cas"
- 8 Salles ciné-conférences
- 9 Salle de restaurant
- 10 Cuisine Satellite

**ENTRÉE PRINCIPALE**

## La chambre

Chacune d'elles, bénéficie d'un confort hôtelier soigné et d'équipements de qualité.

Chaque chambre étant notamment dotée de sanitaires (douche, lavabo et W.C.), d'un SAS pour les infirmières, d'une télévision, de téléphone individuel, de prise Internet et de climatisation, assurant un agréable séjour.

### Les à la demande

- Ligne téléphonique avec numéro d'appel direct
- Forfait Multimédia (Télévision, Téléphone, Wifi)
- Hébergement et repas pour les accompagnateurs (renseignements à l'accueil).

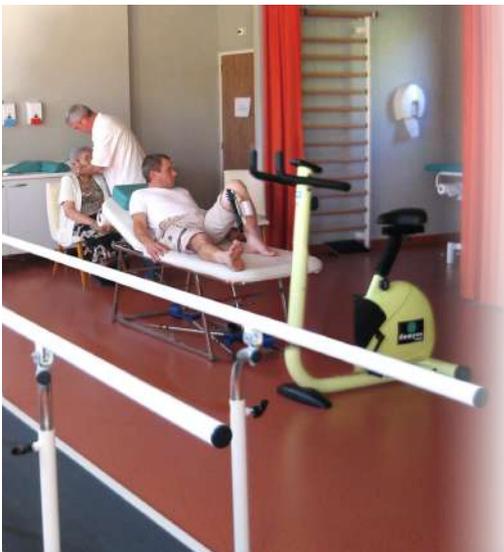
## Les repas

Les repas sont servis, en chambre

- Petit déjeuner à partir de 8h00 en chambre
- Déjeuner à 12h00
- Goûter à 16h00 (en salle de restaurant)
- Dîner à 18h00

Ces repas se veulent variés et sont élaborés sur place par toute une équipe de cuisiniers avec des produits de qualité. Les régimes imposés par votre état de santé tiennent compte des prescriptions du médecin.

## La rééducation et réadaptation fonctionnelle



La rééducation et la réadaptation fonctionnelle sont assurées par une équipe de trois kinésithérapeutes et d'un médecin rééducateur attaché, intervenant en chambre, en salle et en plein air sur un parcours extérieur.

### Le plateau technique se compose

- d'une salle de massage,
- de 3 box individuels équipés,
- d'une salle principale de 160 m<sup>2</sup> comportant :
  - 2 barres parallèles sur plancher
  - 2 glaces quadrillées
  - 9 tables dont 4 électriques
  - 1 arthromoteur du membre inférieur
  - 1 banc à quadriceps et 2 cages à poulie
  - 2 vélos et 1 stepper
  - 1 vélo station assise avec dossier
  - Physiothérapie : ultrasons, électrothérapie, thermothérapie
  - Cryothérapie

## Relations avec l'extérieur

### ■ Visites

Les visites sont autorisées tous les jours de 13h30 à 18h25 (et pendant les repas pour les accompagnants qui mangent sur place), sauf avis médical. En fonction de votre état de santé, il peut être demandé aux visiteurs de respecter certaines consignes particulières d'hygiène et de sécurité.

### ■ Forfait Multimédia

Ce forfait comprend la télévision, les appels vers les fixes et mobiles ainsi que des identifiants personnels pour accéder au Wifi. Il coute 30 euros, aucune prestation n'est dissociable.

Le standard est ouvert tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 :  
03 29 51 66 66

### ■ Courrier

Vous pouvez envoyer et recevoir du courrier. Il est à venir chercher au bureau d'accueil à partir de 15h. Le courrier est à déposer dans la boîte à lettre du hall d'accueil avant 17h du lundi au vendredi, située juste à côté de la porte d'entrée automatique. Si vous ne pouvez vous déplacer, le personnel paramédical s'en chargera.

### Pour les réceptions de courrier :

Centre SMR La Louvière  
Nom du patient – Numéro de chambre  
48, Rue Charles Claudel  
88210 SENONES

Tout courrier ne permettant pas d'identifier le destinataire (nom, n° de chambre, ...) sera ouvert par la secrétaire puis remis au patient concerné dans les plus brefs délais.



### ■ Permissions de sortie

Toute sortie dans l'enceinte de l'établissement ne nécessite pas d'autorisations particulières. En revanche, si vous souhaitez quitter momentanément l'établissement, vous êtes dans l'obligation de demander des permissions à la journée ou exceptionnellement pour le Week End. Vos devrez alors, si possible 2 jours avant votre sortie provisoire, en aviser l'infirmier qui vous demandera d'indiquer, entre autre, le motif de la sortie, ainsi que l'horaire du retour prévu.

Seulement un repas à l'extérieur de l'établissement par semaine est autorisé.

Si vous prévoyez de passer une nuit en dehors du centre, votre sortie provisoire nécessite l'accord du médecin.

### ■ Conditions d'hébergement et prestations hôtelières des proches

A Senones, à 2km de La Louvière, le Clos Malpré vous propose un hébergement de qualité pour recevoir votre famille qui souhaitant séjourner un ou plusieurs jours auprès de vous. Sur réservation et selon les disponibilités, vos proches pourront être hébergés dans un agréable petit appartement ou en chambre meublée et décorée, et pourront prendre leurs repas avec vous au restaurant de la Louvière. Les tarifs liés à l'hébergement sont affichés dans le bureau d'accueil.

## Pour un séjour plus agréable...

### ■ Télévision/animations

Toutes les chambres sont équipées de télévision couleur avec télécommande.

La Louvière met à votre disposition :

- au rez de chaussée : une salle d'animation avec des revues et autres publications et un salon de lecture situé juste en haut des escaliers.



- un salon de détente pour les moments calmes (musique, lecture, jeux de fléchettes).

- une salle cinéma (TV, lecteur DVD, musique), programme diffusé selon les événements.

- une table de ping-pong (réservation à l'accueil).



### ■ Distributeurs

Des distributeurs de boissons fraîches et de boissons chaudes sont à votre disposition au rez de chaussée face à la porte d'entrée automatique, ainsi que dans la salle d'animation.

### ■ Prestations extérieures : pédicure, coiffeur, ...

Lors de votre séjour, il vous est possible de solliciter les services d'un pédicure et d'un(e) coiffeur(se) (coiffure, maquillage, épilation, ...). Les rendez vous sont à prendre auprès des aides soignantes ou à défaut au bureau d'accueil aux heures d'ouverture.

## Autres informations

### ■ Linge

Le Centre la Louvière n'assure pas le blanchissage de votre linge personnel. En revanche, une machine à laver, un étendage à linge ainsi qu'un fer et une planche à repasser sont à votre disposition à la lingerie située au 3<sup>ème</sup> étage. Pour le fonctionnement de la machine à laver, nous proposons un jeton avec lessive à 3 euros, disponible au bureau d'accueil. Ainsi que des jetons pour le sèche linge à 2 euros.

### ■ Effets personnels

Pour votre admission dans l'établissement, vous êtes tenu(e) d'apporter vos effets personnels (tenue de journée, pyjama, robe de chambre,...) et votre nécessaire de toilette. De plus, il vous sera systématiquement demandé de ne pas rester en pyjama ou robe de chambre et de vous

### ■ Droits fondamentaux

L'établissement contribue à développer la qualité de ses services, à vous garantir l'égal accès aux soins nécessaires par votre état de santé et à assurer la continuité des soins et la meilleure sécurité sanitaire possible.

L'établissement assure le respect de votre dignité et ne fait aucune discrimination dans l'accès à la prévention ou aux soins. Il garantit le droit au respect de la vie privée et au secret des informations vous concernant.

Si vous souhaitez que votre présence ne soit pas divulguée, signalez-le à la personne responsable du service de soins et le nécessaire sera fait pour préserver votre anonymat.

### ■ Dossier administratif et médical

(cf. article L. 1111-7 et R. 1111-2 à R. 1111-9 du code de la santé publique)

Vous avez le droit d'accéder à l'ensemble des informations concernant votre santé. Ces informations sont celles qui ont contribué à l'élaboration et au suivi de votre diagnostic, de votre traitement, ou d'une action de prévention. Vous avez, au choix, accès à ces informations concernant votre santé directement ou par l'intermédiaire d'un médecin que vous désigneriez à cet effet. La consultation sur place de ces données est gratuite.

Les dossiers médicaux sont conservés dans l'établissement, sous la responsabilité des médecins, conformément à l'article R1112-7 du code de la santé publique. Un délai unique de conservation, quelle que soit la pathologie, est fixée à 20 ans à compter du dernier passage dans l'établissement (dernier séjour ou dernière consultation externe au sein de l'établissement). Toutes les



dispositions sont prises pour assurer la garde et la confidentialité des informations de santé concernant les patients.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les règles d'accessibilité à votre dossier médical, une fiche informative est à votre disposition au bureau d'accueil.

L'établissement dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers patients. Les informations recueillies lors de votre séjour, feront l'objet, sauf opposition de votre part, d'un enregistrement informatique. Ces informations sont réservées à l'équipe médicale ainsi que pour les données administratives, au service de facturation. Vous pouvez obtenir communication des données vous concernant (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et libertés), en vous adressant au responsable de l'établissement.

### ■ Les directives anticipées

(cf. article L. 1111-11 du code de la santé publique)

Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, rédiger des directives anticipées pour le cas où, en fin de vie, elle serait hors d'état d'exprimer sa volonté. Ces directives indiquent ses souhaits concernant les conditions de limitation ou d'arrêt de traitement. Elles seront consultées préalablement à la

décision médicale et leur contenu prévaut sur tout autre avis non médical. Renouvelables tous les trois ans, elles peuvent être, dans l'intervalle, annulées ou modifiées, à tout moment. Si vous souhaitez que vos directives soient prises en compte, sachez les rendre accessibles au médecin qui vous prendra en charge au sein de l'établissement : confiez-les lui ou signaler leur existence et indiquer les coordonnées de la personne à laquelle vous les avez confiées.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les directives anticipées, une fiche informative est à votre disposition au bureau d'accueil.

### ■ Personne de confiance

*(cf. article L.1111-6 du code de la santé publique)*

Lors de votre admission, vous pouvez désigner par écrit une personne de confiance pour la durée de votre séjour dans notre établissement.

La personne de confiance peut être un parent, un proche ou le médecin traitant. Elle sera consultée au cas où vous seriez hors d'état d'exprimer votre volonté et de recevoir l'information à cette fin. Si vous le souhaitez, la personne de confiance vous accompagne dans vos démarches et assiste aux entretiens médicaux afin de vous aider dans vos décisions. Bien entendu vous conservez toujours la possibilité de désigner une personne à prévenir, qui peut être différente de la personne de confiance.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la personne de confiance, une fiche informative est à votre disposition au bureau d'accueil

### ■ CDU

*(cf. article R. 1112-79 à R. 1112-94 du code de la santé publique)*

Si vous n'êtes pas satisfait de votre prise en charge, nous vous invitons à vous adresser directement au responsable concerné. Si cette première démarche ne vous apporte

pas satisfaction vous pouvez demander à rencontrer la personne déléguée par la direction de l'établissement pour recueillir votre plainte ou réclamation. Si vous préférez, vous pouvez lui écrire, Centre de Soins de Suite et de Réadaptation La Louvière, A l'attention du service qualité, 26 rue Charles Claudel, 88210 SENONES.

Cette personne veillera à ce que votre plainte ou réclamation soit instruite selon les modalités prescrites par le code de la santé publique (cf. article R 1112-91 à R. 1112-94 CSP). Elle fera le lien avec la commission des usagers (CDU). Elle pourra le cas échéant, vous mettre en relation avec un médiateur médecin ou non médecin, membre de la CDU. Le (ou les) médiateur(s) vous recevront, vous et votre famille éventuellement, pour examiner les difficultés que vous rencontrez.

Outre les médiateurs, la CDU se compose du directeur de l'établissement et de deux représentants des usagers :  
Monsieur V. PRESSAGER, président ;  
Monsieur O. DRANESAS, Madame C. PRESSAGER et Madame F. STEQUERT

La CDU a pour mission de veiller à ce que vos droits soient respectés et de vous aider dans vos démarches. Elle peut être amenée dans certains cas à examiner votre plainte ou réclamation. De plus, elle doit recommander à l'établissement l'adoption de mesures afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la CDU et sur la façon dont votre plainte ou réclamation sera instruite, une fiche informative est à votre disposition au bureau d'accueil.

### ■ Sécurité incendie

Toutes les dispositions réglementaires en vigueur en matière de sécurité incendie sont respectées dans notre établissement. A chaque étage un plan d'évacuation est affiché. En cas d'incendie, ne vous affoler pas. Restez dans votre chambre, portes et fenêtres fermées et attendez les consignes du personnel présent formé à cet effet.

### ■ Interdiction de fumer (y compris cigarette électronique)

Pour la sécurité de tous, et conformément à la législation en vigueur, il est interdit de fumer dans les chambres et dans les lieux non réservés à cet effet.

Vous fumez et l'envie d'arrêter vous tente ? Pourquoi ne pas profiter de votre séjour pour consulter nos médecins également formés dans le domaine de la prévention et du sevrage au tabac ?



Si vous le souhaitez vraiment, ceux-ci vous recevront sur rendez-vous et établiront éventuellement une prescription de patches. Lors de votre sortie, ils remettront un courrier à l'attention de votre médecin traitant pour vous permettre de continuer votre sevrage.

### ■ Hygiène

Le Centre La Louvière met à votre disposition des locaux propres et entretenus qui doivent être respectés. En raison des risques d'infection, la présence d'animaux dans l'établissement est strictement interdite.

### ■ Téléphones portables

Hormis en salle de restauration et dans les zones de passage, l'usage des téléphones portables est autorisé au sein de l'établissement. Il vous est simplement demandé d'être discret et de respecter le repos des autres pensionnaires.

### ■ Silence

Le silence constitue l'un des éléments indispensables pour le confort et le bon rétablissement des patients. Il est donc de rigueur dans tout le centre.

### ■ Détention illicite

La détention d'armes blanches ou à feu, de substances illicites, d'alcool ou de toute autre matière dangereuse est interdite. Il vous sera demandé de remettre au personnel tout produit inflammable.

### ■ Religion

Le principe de laïcité appliqué dans l'établissement permet à chacun d'avoir sa propre opinion religieuse et, dans la limite du respect des autres patients et du bon fonctionnement de l'établissement, de pouvoir l'exprimer.

### ■ Don d'organes et de tissus

La transplantation d'organes et la greffe de tissus sont devenues une réalité, qui, tous les jours, permettent à de nombreux patients de retrouver une qualité de vie. Mais cet espoir ne serait devenu réalité sans le don d'organe, sans élan de générosité et sans l'esprit de solidarité qui animent chacun de nous. Le don d'organes est un geste qui consiste à accepter que soit

prélevé de votre corps, après votre décès, des organes ou des tissus. Ces organes et tissus sont destinés à une transplantation ou à une greffe, afin de sauver une vie ou améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'affection graves.

Si vous êtes pour le don, parlez-en à votre famille. Vous pouvez aussi porter sur vous une carte de donneur avec vos papiers d'identité. Si vous êtes contre le don d'éléments de votre corps, après la mort, vous pouvez signaler votre opposition en écrivant au :

Registre national des Refus	
B.P. 233	
13213 Marseille	cedex 02

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)

Vous pouvez également rencontrer le cadre de santé, Madame Guy Marie, qui répondra à vos questions.

### ■ CLIN

Notre établissement a institué en son sein un Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (maladies infectieuses contractées pendant une hospitalisation) conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Ce comité veille à la prévention et à la surveillance des infections nosocomiales, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de recommandations de bonnes pratiques d'hygiène.

### ■ RGPD

- Votre consentement écrit sera demandé dans le cadre du recueil de données personnelles pour une finalité donnée.
- Vos données personnelles seront conservées pour une durée annoncée et/ou légale.
- La sécurisation du mode de conservation de vos données personnelles sera notre priorité.
- Notre établissement s'engage à respecter vos droits et à vous faciliter l'accès à vos données personnelles.

### ■ CLUD

Le traitement de la douleur est une préoccupation essentielle et quotidienne pour tout soignant. Un référent douleur est présent dans l'établissement.

### ■ COMMISSION RESTAURATION

La commission de restauration est une structure consultative, participant par ses avis ou propositions, à l'amélioration de la prise en charge nutritionnelle des malades et de la qualité de la prestation restauration.

### ■ Certification

La démarche qualité est une de nos priorités, elle s'inscrit dans le cadre de la certification initiée par le ministère de la santé et vise à optimiser les réponses à vos attentes.

La capacité de l'établissement à s'organiser et à s'adapter en fonction des besoins et des attentes du patient, ainsi que la préoccupation d'amélioration constante de la qualité et de la sécurité des soins ont été reconnues par la Haute Autorité de Santé qui a accrédité l'établissement La Louvière avec aucune recommandation.

Décision de la Haute Autorité de Santé quant au niveau de la qualité atteint au sein de l'établissement lors de la V2014: certifié en B avec recommandation.



Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est **accessible à tous**, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.



Les établissements de santé garantissent **la qualité de l'accueil, des traitements et des soins**. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.



L'**information** donnée au patient doit être **accessible et loyale**. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.



Un acte médical ne peut être pratiqué qu'**avec le consentement libre et éclairé du patient**. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.



Un **consentement spécifique** est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.



Une personne à qui il est proposé de participer à **une recherche biomédicale** est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. **Son accord est donné par écrit**. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.



La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, **quitter à tout moment l'établissement** après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.



**La personne hospitalisée est traitée avec égards**. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.



Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la **confidentialité des informations** personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.



La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'un **accès direct aux informations de santé la concernant**. Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.



La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du **droit d'être entendue** par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis, dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

**Le document intégral de la charte de la personne hospitalisée est accessible sur le site Internet : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)**

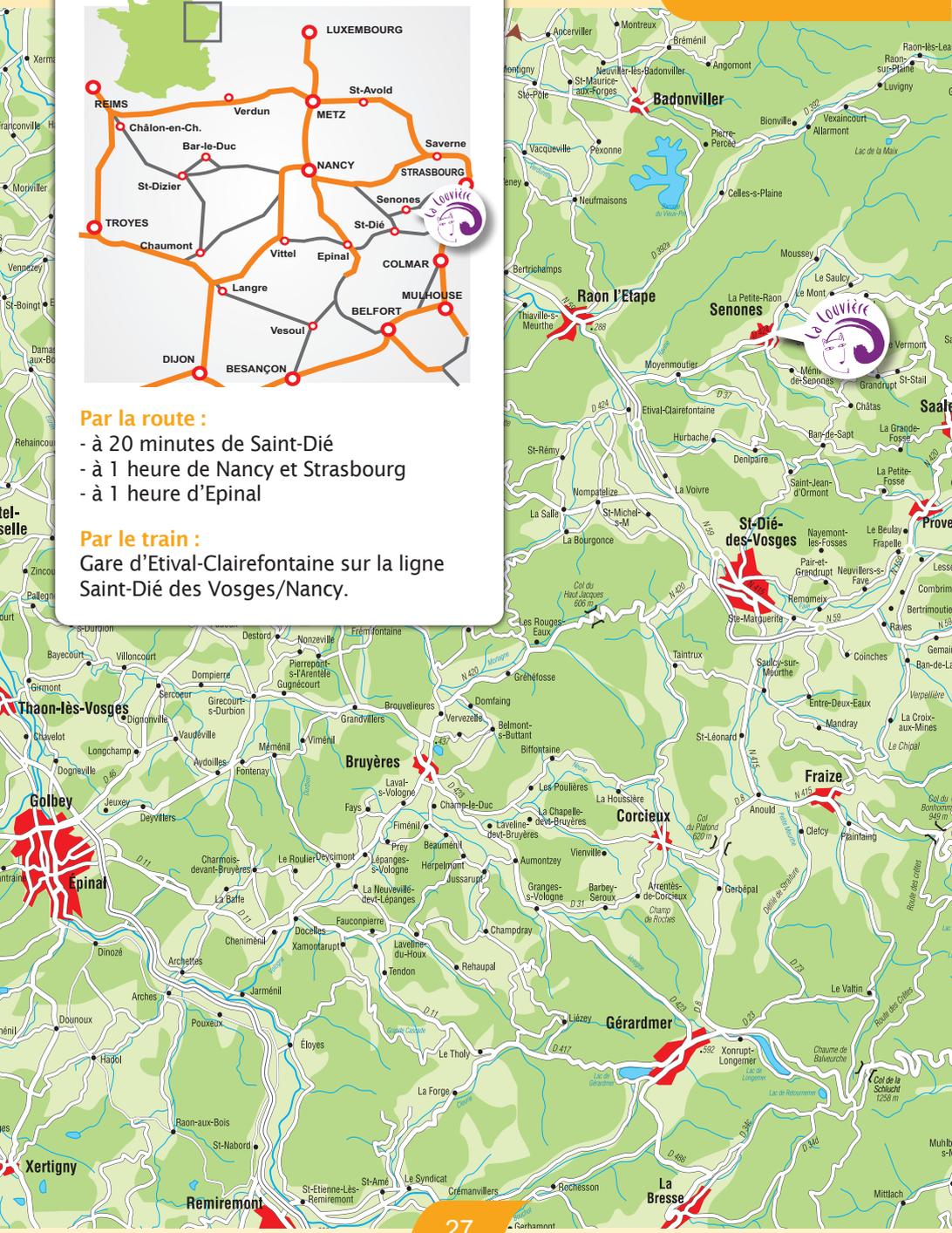


### Par la route :

- à 20 minutes de Saint-Dié
- à 1 heure de Nancy et Strasbourg
- à 1 heure d'Epinal

### Par le train :

Gare d'Etival-Clairefontaine sur la ligne Saint-Dié des Vosges/Nancy.



Numéro de ligne directe: 03.29.51 \_\_\_\_ . \_\_\_\_

Mot de passe WIFI: \_\_\_\_\_



Centre de Soins de suite et de réadaptation

**LA LOUVIÈRE**

48, rue Charles Claudel - 88210 SENONES

Tél. 03 29 51 66 66 - Fax 03 29 51 66 30

E-Mail : [info@lalouviere.fr](mailto:info@lalouviere.fr) - web : [www.lalouviere.fr](http://www.lalouviere.fr)